



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## établissements

Question écrite n° 33000

### Texte de la question

M. Patrick Delnatte attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conditions d'accueil des adultes gravement handicapés dans la région Nord Pas-de-Calais. Alors que le Gouvernement a annoncé que dans le cadre du plan pluriannuel de création de 5 500 nouvelles places d'accueil en maisons d'accueil spécialisées et en foyers à double tarification, 79 places seraient créées dans cette région, il s'étonne qu'au 1er juillet 1999, aucune précision n'ait encore été apportée en termes de dates et de lieux quant à ces créations. Il lui rappelle qu'à ce jour, dans la région Nord Pas-de-Calais, ce sont plus de 800 adultes gravement handicapés qui demeurent à la charge de leur famille faute d'accueil en MAS et FDT. Aussi, il insiste sur la nécessité d'élaborer, dans le cadre de la programmation de 5 500 places sur 5 ans, un plan pluriannuel régional à la hauteur des besoins réels du Nord Pas-de-Calais. Il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position sur chacun de ces points.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Delnatte](#)

**Circonscription :** Nord (9<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33000

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 juillet 1999, page 4375